



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Saint-François tenue le mercredi 15 février 2023 à 19 heures et à laquelle sont présentes les conseillers suivants :

Nathalie Bresse, Ascot Corner
Marcel Charpentier, Cookshire-Eaton
Lyne Boulanger, East Angus
Chantal Lacoursière, La Patrie
Robert Asselin, Newport
Cathy Roy, Scotstown
Gray Forster, Westbury

Denis Savage, Bury
Mariane Paré, Dudswell
Bertrand Prévost, Hampden
Robert Gladu, Lingwick
André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
Eugène Gagné, Weedon

Tous formant quorum sous la présidence du préfet Robert G. Roy

Sont aussi présents : Dominic Provost, directeur général et greffier-trésorier
Michel Morin, greffier-trésorier adjoint
Lyne Gilbert, secrétaire de direction

FRR Volet 4 Vitalisation – Modification au cadre de vitalisation

RÉSOLUTION N° 2023-02-240

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François est responsable de la gestion du FRR Volet 4 (Vitalisation);

CONSIDÉRANT l'adoption du cadre de vitalisation par la résolution 2021-11-9874 le 24 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE toute modification au cadre de vitalisation doit être adoptée en séance du conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation désire que le montant maximum pour un même projet passe de 50 000\$ à 100 000 \$, comme indiqué dans l'entente de vitalisation signée avec le MAMH;

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation propose d'adopter cette modification au conseil des maires;

CONSIDÉRANT QUE les élus s'en disent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Eugène Gagné, **IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil de la MRC adopte la modification proposée au cadre de vitalisation soit que le montant maximum pour un même projet passe de 50 000 \$ à 100 000 \$

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sous réserve des approbations
Ce 16 février 2023

Dominic Provost
Directeur général et greffier-trésorier